

infos FRÉJUS

MAGAZINE MUNICIPAL | N°88 | février 2014 | www.ville-frejus.fr

À LA UNE

Parking Aubenas :
ouverture
le 18 février

ACTUALITÉ Jeunesse : qu'est-ce que tu fais pour les vacances ? - Recensement : la campagne est lancée ! **QUARTIERS** Fréjus-Plage, base nature, St-Aygulf : coup de propre sur les plages – Saint-Jean de Cannes : l'A.F.U.L., relais et interlocuteur privilégié **DOSSIER** Apprentissage artistique : pleins feux sur l'école de musique et d'art dramatique Jacques Melzer

S O M M A I R E



3 | A la Une
Stationnement :
 Avec l'ouverture d'Aubenas, le centre historique propose plus de 1400 places de parking

4 | Dans le rétro
Hommage :
 Jacques Imbert nous a quittés



6 | Actualité
Jeunesse :
 Qu'est-ce que tu fais pour les vacances ?
Patrimoine :
 La signalétique pour lire et mieux comprendre la ville
Recensement :
 La campagne est lancée !

9 | Quartiers
Fréjus-plage, base nature, Saint-Aygulf :
 Coup de propre sur les plages
Saint-Jean de Cannes :
 A.F.U.L. du domaine de Saint-Jean de Cannes, relais et interlocuteur privilégié



11 | Dossier
Apprentissage artistique : Pleins feux sur l'école de musique et d'art dramatique Jacques Melzer

14 | Agenda



Quand la pluie nous défie

Du 16 au 19 janvier derniers, les fortes pluies qui se sont abattues sans discontinuer sur l'ensemble du territoire varois ont eu de graves conséquences humaines et matérielles. J'ai d'ailleurs ici en premier lieu une pensée de solidarité pour les habitants de Hyères, de La Londe et du Lavandou qui ont été les plus durement touchés.

A Fréjus aussi, nous avons le regret de déplorer une fois de plus d'importants dégâts matériels. Pourtant, le système de pré-alerte et d'alerte a bien fonctionné et a permis cette fois encore d'évacuer les biens et les personnes en amont de la montée des eaux. Néanmoins, la sauvegarde, aussi performante soit-elle, n'y suffit plus et je comprends le traumatisme et la colère que ces intempéries à répétition peuvent occasionner chez celles et ceux des Fréjusiens qui en sont victimes. Ils le savent, ils peuvent compter sur mon soutien pour y remédier.

J'ai pu en effet constater par moi-même les dégâts occasionnés par ces nouvelles intempéries et je les regrette. Je me suis rendu sur place à la rencontre des Fréjusiens sinistrés dans la zone d'activités de La Palud, où j'ai accueilli

le Préfet du Var Laurent Cayrel et le Président de la Région PACA Michel Vauzelle. Le préfet m'a confirmé que l'état de catastrophe naturelle devait être très prochainement pris par le gouvernement.

Depuis les inondations de juin 2010 qui ont surpris par leur intensité et leur soudaineté, Fréjus a connu des épisodes pluvieux d'une force rare, en novembre 2011 d'abord, puis lors des fêtes de fin d'année 2013, et enfin en cette fin janvier 2014. Leur récurrence révèle une évolution durable du climat. Et force est de constater qu'elle se fait dans le sens d'une aggravation des risques d'inondations sur notre territoire.

A risque pérenne, prévention pérenne. C'est pourquoi avec mon équipe, pour relever ce défi de la pluie et renforcer la prévention des inondations sur notre territoire, nous avons engagé Fréjus sur la voie de solutions durables qui sont en cours à ce jour. Parmi elles, nous avons engagé la procédure d'élaboration du Plan de Prévention des Risques Inondations (P.P.R.I. Argens), et candidaté pour la labellisation de Fréjus dans le dispositif du Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (P.A.P.I.) qui permettra à la Ville de bénéficier de subventions pour la réalisation des travaux liés à la prévention des inondations, au premier rang desquels la mise hors d'eau de la Palud dont l'étude est d'ores et déjà finalisée.

Le Maire de Fréjus
 Vice-Président du Conseil Général du Var
 Premier Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée

STATIONNEMENT

Avec l'ouverture d'Aubenas, le centre historique propose plus de 1400 places de parking

Le parking Aubenas, nouvelle mouture, ouvre officiellement au public le mardi 18 février. Il apporte 294 places de stationnement au total, et ce sont désormais 1413 emplacements qui sont proposés dans le cœur historique de Fréjus et ses proches abords, dont la moitié l'est de façon gratuite. L'occasion de se pencher sur l'offre de stationnement proposée à Fréjus, tant dans le cœur historique que sur les quartiers excentrés, de Fréjus-plage à Saint-Aygulf, en passant par Port-Fréjus et la base nature.

L'ancienne livrée d'Aubenas comptait une centaine de places de parking, là où le nouvel équipement propose 294 emplacements.

À coup sûr, la mise en service du nouveau parking Aubenas va donner un souffle supplémentaire au cœur historique de Fréjus en matière de stationnement.

Surtout, l'offre de places de parking autour du cœur historique est aujourd'hui conséquente, à tout le moins susceptible de répondre à la demande.

Outre le parking Aubenas (294 places, dont 50 pour des abonnés), deux autres parcs (Paul-Vernet : 184 places ; Agricola : 105 places) complètent le dispositif payant. Et si l'on ajoute les 150 places payantes (au moyen de 11 horodateurs) en stationnement sur voirie, soit dans toutes les rues du centre ancien, ce sont pas moins de 733 emplacements qui sont proposés.

1413 places (680 gratuites) dans le cœur historique, de Sainte-Croix aux Arènes

Et ce quota d'emplacements payants est quasiment doublé à la faveur de places gratuites cette fois, dans le cœur historique même, ou à quelques minutes à pied seulement.

Du parking Sainte-Croix (80 places) à celui des Arènes (195), en passant par la Porte d'Orée (90), les Moulins (76) en bas de la butte Saint-Antoine, Pinelli (85) à proximité du cimetière Saint-Étienne, ou encore le Clos de la Tour (154) à la gare routière, ces six parcs proposent 680 places, gratuites, dans un rayon de quelques hectomètres seulement par rapport au cœur piéton de la ville.

Les autres quartiers, touristiques et commerçants, ne sont pas dépourvus non plus.

Il en est ainsi de Fréjus-plage, qui propose uniquement des stationnements voirie, mais à raison de 731 places tout de même (+135 sur le parking Schweitzer, lire page 9). Idem pour Port-Fréjus (459 places voirie) et le centre urbain de Saint-Aygulf (127).

Plus de 1350 places par conséquent, proposées gratuitement aux Fréjusiens et autres visiteurs sur la basse saison, soit entre la mi-septembre et la mi-juin.

Plus de 2850 places gratuites sur l'ensemble du territoire fréjusien

De fait, si l'on ajoute les 840 places qu'offre le parking de la base nature François Léotard, ce sont 2855 places gratuites qui sont répertoriées sur l'ensemble du territoire fréjusien entre le centre historique, le front de mer et Saint-Aygulf.

Et les quelque 500 emplacements sur les trois parcs des plages à Saint-Aygulf ne sont pas inclus dans ce total !...

Une fois l'été venu en revanche - et durant trois mois, entre la mi-juin et la mi-septembre -, toutes ces places deviennent payantes. Hors la base nature, payante seulement en juillet et août. À l'instar des parcs de stationnement exclusivement saisonniers que sont le parking Hippolyte-Fabre (130 places, du 7 juillet au 31 août) ou celui de la Lagune en amont du Venise, sur la RN98 vers Saint-Aygulf (500 places).

Retrouvez toutes les tarifs sur le stationnement à Fréjus sur le www.ville-frejus.fr, rubrique "Vivre à Fréjus > Stationnement"



À 5 minutes à pied du cœur historique de Fréjus, le parking des Moulins offre 76 places, gratuites toute l'année.

L'abonnement à Aubenas à 50 €/mois

À Aubenas, 50 places sont réservées à l'année, et ces abonnés savent pouvoir bénéficier d'une place dans un parking vidéosurveillé et gardé, pour la somme de 600 € l'année, soit 50 € par mois.

Dans le même ordre d'idées, deux parkings couverts sont proposés sur Port-Fréjus, les parcs P2 (52 places) et P5 (148 places mais également 86 box fermés), pour des abonnements à la semaine, la quinzaine, le mois ou le trimestre.

Tarifs homogénéisés et plus attractifs

Enfin, il est à noter que la ville de Fréjus a profité de l'ouverture d'Aubenas, mais aussi et surtout de la mise en place concomitante d'une régie des parcs de stationnement depuis le 1^{er} janvier dernier, pour homogénéiser les tarifs du stationnement sur la voirie, qui demeurent égaux quelle que soit la saison. Pour tous les emplacements sur voirie de la ville, Saint-Aygulf compris, la première heure est ainsi facturée 0,50 €, et il en coûtera 1 € de l'heure supplémentaire. Un tarif égal, voire inférieur selon la saison, à celui pratiqué auparavant.

Des cartes d'abonnements - délivrées à la semaine, à la quinzaine et au mois civils, au trimestre - sont également en vente, qui autorisent le stationnement sur tous les emplacements payants de la ville, y compris les parkings des plages.

Les tarifs proposés dans ce cadre sont inchangés depuis plusieurs années (à respectivement 17, 25, 35 et 75 €), dans la droite ligne d'une politique municipale qui voit ainsi payer les efforts consentis.

L'info en +

Aubenas : c'est pour le 18 !

L'inauguration officielle aura eu lieu la veille, lundi 17 février : le nouveau parking Aubenas ouvrira donc au public le lendemain matin, mardi 18 février.

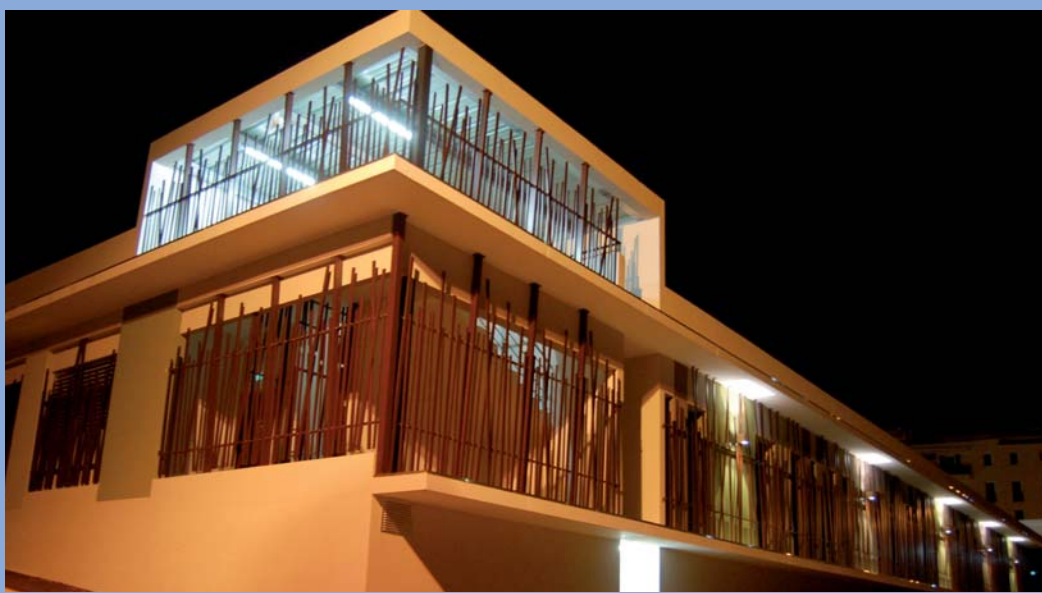
En attendant, et ils s'y affairaient depuis plusieurs semaines déjà, les services municipaux aménagent le délaissé à l'avant du bâtiment. Lequel bâtiment, rappelons-le, a volontairement été réalisé avec un recul d'une quinzaine de mètres, afin de permettre une intégration fluide de l'équipement dans le paysage du quartier.

En terme d'aménagement, après remise en état du trottoir en bordure de ce délaissé, celui-ci verra un parvis piétonnier encadré de deux espaces verts. L'un, le long de la façade de la structure, sera planté d'une rangée d'oliviers. L'autre, en bord de rue, le sera de platanes.

PARC DE STATIONNEMENT AUBENAS

318, rue Joseph-Aubenas - 83600 Fréjus

Renseignements : Tél. 04 94 44 18 65 / 04 94 17 66 69





Du 8 au 11 janvier, le théâtre intercommunal Le Forum a ouvert ses portes au Festival du court-métrage devenu au fil des ans le rendez-vous incontournable des cinéphiles de l'Est-Var. Présentant 14 "courts" de qualité, cette 17^e édition n'a pas démerité et proposé projections, expositions, ateliers et rencontres célébrant le 7^e art.

Des compétitions serrées...

Les compétitions officielles du 17^e Festival du Court-Métrage de la Ville de Fréjus se sont déroulées le 10 janvier, offrant tout au long de la journée et en soirée des projections qui ont toutes fait salle comble. Pas moins de 14 films étaient en lice, soit 6 dans le cadre de la sélection Hermès sur le thème "Pourquoi pas ?" et 8 pour la sélection Aurélia au thème libre. A noter cette année, la présence de trois films d'animation.

D'une durée n'excédant pas les 20 minutes - le plus court dure 3'30", chaque court-métrage a suscité auprès du public tout un panel d'émotions. Beaucoup de rires bien sûr mais aussi de la tendresse avec des films touchants, comme "Suzanne" qui aborde le thème délicat de la vieillesse, des interrogations sur les méthodes éducatives dans un monde futur avec

"As It Used To Be", de la tristesse avec "Lettres de Femmes", film d'animation qui met en images le quotidien d'un infirmier pendant la Grande Guerre, et bien d'autres.

... pour un Palmarès envié !

Le Prix du Jury, présidé cette année par le réalisateur Yves Boisset et composé d'une dizaine de personnalités et professionnels du monde du cinéma, a été attribué dans la sélection Hermès à Vincent Mariette pour son court-métrage "Les Lézards", et à Céline Groussard pour "French Kiss" dans la sélection Aurélia. Les spectateurs ont quant à eux voté après chaque séance projetée et attribué le Prix du Public à Fabrice Bracq pour "Diagnostic" dans la sélection Aurélia et à Benjamin Bouhana pour son court-métrage "Clean" dans la sélection Hermès. Celui-ci obtient également

le prix Forum Julii décerné par les collégiens et lycéens de l'agglomération. Le prix Spécial Animation, parrainé par le Casino de Fréjus a été remis à Lars Damoiseaux pour "Chopper" dans la sélection Hermès. Enfin, le Prix de la Ville a été décerné à Clément Gonzalez pour "As It Used To Be" dans la sélection Hermès et à Augusto Zanollo pour "Lettres de Femmes" dans la sélection Aurélia.

L'info en +

Le Festival joue les prolongations jusqu'au 9 mars

Le festival du court-métrage se poursuit jusqu'au 9 mars à la Villa Aurélienne avec une belle exposition de portraits de stars, elles-mêmes photographiées lors de leur venue aux Festivals de Cannes. Réalisée par Serge Haouzi, photographe à Nice-Matin, l'exposition "la photo fait son cinéma" est ouverte tous les jours sauf le mardi, de 14h30 à 17h30.



Jacques Imbert nous a quittés

C'est avec tristesse que la municipalité a appris le décès du conseiller municipal Jacques Imbert au terme d'un courageux combat contre la maladie. Entré au conseil municipal de la Ville de Fréjus le 31 mars 2010, c'est en 1989 que Jacques Imbert s'est installé avec son épouse dans notre commune. Très exactement dans le quartier de Saint-Jean de Cannes auquel il était particulièrement attaché pour la qualité de son cadre de vie et son environnement privilégié. Pour autant, homme de cœur, il s'est investi au service des Fréjusiens de tous les quartiers et notamment de La Gabelle, dont il a été en effet le président de l'association de gestion du centre social "Les Bosquets", Animation et Gestion d'Equipements Collectifs (A.G.E.C.) de 2003 à 2010.

Ingénieur retraité, Jacques Imbert a nourri sa vie durant une double passion, l'aérospatiale et la mer, allant jusqu'à consacrer sa carrière

à la première. Il a vécu au sein de la grande entreprise Aérospatiale ses plus grands bonheurs professionnels, y emboitant le pas à son père qui lui-même y avait occupé un poste important. Ayant à son tour transmis cette passion de l'espace à son fils Yann, il était extrêmement fier de son parcours professionnel qui l'a conduit jusqu'aux Pays-Bas où il œuvre au sein de l'agence spatiale européenne aux Pays-Bas.

De cet élu fêré d'engagement au service du public, ses collègues gardent l'image d'un homme discret et néanmoins volontaire, droit, fidèle et déterminé.

A son épouse Brigitte et son fils Yann, la Ville présente ses sincères condoléances.



CROSS-COUNTRY INTERARMÉES

Le championnat de France à la base nature

Près de 550 coureurs s'étaient donné rendez-vous le 15 janvier dernier à la base nature François Léotard pour le championnat de France militaire interarmées de cross-country organisé par le bureau des sports du 21^e Régiment d'Infanterie de Marine (21^e RIMa). Issus de différents corps de l'armée française, à l'exception du conseiller municipal Abdelhakim Zilali qui a représenté la Ville en courant à leurs côtés, les sportifs se sont élancés au départ de cinq courses : un cross court de 4.750 km hommes et un cross court femmes, un cross long de 10 km, un cross vétéran hommes et pour la première fois dans un championnat interarmées de cross-country, une épreuve handisport hommes.

Alternant terrain dur, terrain meuble et 200 mètres de plage afin de répondre aux exigences de course en milieu naturel du cross-country, le championnat était qualificatif pour les prochains mondiaux militaires de cross-country qui se dérouleront à Beyrouth au mois d'août. Ainsi, les trois premiers de chaque course se sont automatiquement qualifiés et feront partie de l'équipe que la France amènera aux mondiaux, soit huit hommes pour le cross long, quatre pour le cross court et cinq femmes pour le cross court.

La remise des récompenses a eu lieu au camp Lecocq en présence notamment de Louis Boyer, Commissaire aux sports militaires.

RAVAGEURS DU PALMIER

S'informer pour mieux lutter

C'est la mise à jour de nouveaux palmiers contaminés sur notre territoire qui a incité la Ville de Fréjus à organiser le 14 janvier à Saint-Aygulf une réunion d'information sur les ravageurs du palmier. Les particuliers concernés par cette épineuse question sont venus nombreux prendre les conseils et recommandations des professionnels pour mieux prévenir, et si nécessaire remédier, aux attaques de ces nuisibles. Sur place, le responsable du service municipal des paysages urbains Yves Plancq, et Anne Roberti chargée d'études à la Fédération Régionale de la Défense contre les Organismes Nuisibles (F.R.E.D.O.N.) ont répondu à leurs questions et inquiétudes. Rappelons que si le plus redoutable des ravageurs du palmier demeure le charançon rouge *Rhynchophorus ferrugineus*, le papillon *Paysandisia archon* qui se répand plus lentement, commence à faire de nombreux dégâts.. L'arrêté ministériel du 21 juillet 2010 fait obligation à toute personne ayant connaissance d'un foyer de charançons rouges d'en faire la déclaration soit auprès du Service Régional de l'Alimentation (S.R.A.L.), soit auprès de la Mairie de son domicile.

En matière de lutte contre le charançon, chacun peut :

- en préventif : traiter le cœur des palmiers une fois par mois d'avril à novembre avec un bio-insecticide à base de nématodes entomopathogènes de type *Steinernema carpocapsae* en vente libre dans les jardinerie spécialisées.
- en curatif : après avoir déclaré le foyer, s'adresser à un professionnel agréé par le S.R.A.L. qui proposera des solutions adaptées à l'importance de l'attaque.

Renseignements :

- Service municipal des Paysages Urbains
Tél. 04 94 51 91 41 - www.ville-frejus.fr (> Environnement
> Valorisation et préservation)
- F.R.E.D.O.N. Var – Tél. 04 94 35 22 84
www.fredonpaca.fr
- Service Régional de l'Alimentation (S.R.A.L.) PACA
Tél. 04 94 01 42 05



En bref..

Nouveaux habitants, la Ville vous accueille

- Vous venez d'emménager à Fréjus ? La conseillère municipale Elisabeth Gaillard-Lenoir vous accueille tous les mardis de 14h à 16h à l'Hôtel de Ville et vous fournit toutes informations utiles pour favoriser votre bonne installation et vous aider à vous familiariser avec les quartiers et les équipements de votre ville.

Accueil du nouvel habitant

Tous les mardis de 14h à 16h

Hôtel de Ville, place Formigé

Renseignements : 04 94 17 67 91

Le C.C.A.S. vous informe

- Les inscriptions pour la distribution des tickets de cinéma ou de places de théâtre, offerts aux seniors par la Ville se déroulent au C.C.A.S. jusqu'au vendredi 14 février inclus.

Sont concernés : les Fréjusiens de plus de 74 ans révolus résidant à Fréjus à titre principal. Pour toute inscription, pensez à vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de l'avis d'imposition sur les revenus 2012. Toute personne en ayant déjà bénéficié l'année précédente doit procéder à sa réinscription.

Renseignements :

Tél. 04 94 17 66 17

- Le traditionnel thé dansant, organisé par le C.C.A.S. en partenariat avec l'association "Atout Âge Fréjus" aura lieu le mardi 4 mars 2014 de 14h30 à 17h30 (Espace municipal de Port-Fréjus dit "salle Le Bateau").

Il est ouvert aux seniors à partir de 70 ans, sur inscription au C.C.A.S. du 3 au 14 février. Pour toute inscription, se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du dernier avis d'imposition.

Renseignements :

Tél. 04 94 17 66 20

Inscriptions pour ces deux animations auprès du C.C.A.S. jusqu'au 14 février, du lundi au vendredi, de 9h à 16h. 305, avenue Aristide Briand, Bât. Le Kipling

Don du sang : mobilisez-vous !

Chaque mois, en partenariat avec l'antenne de l'Etablissement Français du Sang (E.F.S.) de Saint-Laurent du Var, l'association bénévole fréjusienne du don du sang organise une collecte de sang. Comme le rappelle l'E.F.S. dans un communiqué, 10 000 dons sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins du million de malades soignés chaque année grâce au don du sang.

Les prochains rendez-vous :

- mardi 4 mars 2014, de 15h30 à 19h
- mercredi 2 avril 2014, de 15h30 à 19h

Salle du Sextant

1413 avenue de Provence

JEUNESSE

Qu'est-ce que tu fais pour les vacances ?

Du 21 février au 10 mars, écoliers, collégiens et lycéens vont profiter des vacances d'hiver. Pour toutes celles et ceux qui n'auront pas l'occasion de quitter Fréjus, les activités sur place ne manquent pas. Nul besoin d'être "grandes" pour être animées, les vacances c'est formidable toute l'année !

Accueils de loisirs, stages sportifs, animations culturelles proposées par la médiathèque Villa-Marie ou le service du patrimoine, il n'y a qu'à faire son choix pour des vacances pleines de bonne humeur.

Retrouver les copains à l'accueil de loisirs

A l'occasion des "petites" vacances d'hiver, les six accueils de loisirs de la Ville, trois maternels et trois élémentaires, font le plein d'enfants de 3 à 12 ans. Mais aussi d'activités et sorties proposées par l'équipe des animateurs diplômés. L'accueil de loisirs, c'est pour les enfants l'occasion de retrouver les copains et copines en dehors du cadre scolaire, autour d'animations ludiques et néanmoins pédagogiques.

Renseignements et inscriptions :

Direction de l'Enfance et de l'Education
Place Mangin – Le Florus Bât. C

Tél. 04 94 17 66 89

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (période scolaire) - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h (vacances scolaires)

Se dépenser avec les stages sportifs de la Ville

Les plus dynamiques et sportifs des petits Fréjusiens de 7 à 12 ans apprécieront les stages sportifs proposés par la Direction de la Jeunesse et des Sports. Pour les vacances d'hiver 2014,

ceux-ci se dérouleront du lundi 24 au vendredi 28 février et du lundi 03 au vendredi 07 mars, de 14h à 17h avec une journée complète de 9h à 17h consacrée à une sortie le jeudi.

Au menu de ces semaines, des sports collectifs à la base nature en fonction des envies et des aptitudes des enfants. Afin de permettre au plus grand nombre de participer à ces stages, l'inscription pour un enfant pour une semaine est fixée à 15 €, avec un tarif dégressif à 10 € pour la 2^e semaine ou le 2^e enfant.

Renseignements et inscriptions :

Direction de la Jeunesse et des Sports

Base Nature François Léotard

1196, bd de la mer

Tél. 04 94 51 97 40

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h

www.ville-frejus.fr (> Vivre à Fréjus > Sport > Animations sportives)

Remonter le temps avec le service du Patrimoine

Idée de sortie originale, les rendez-vous "ArchiMômes" du service du patrimoine attendent les 6-12 ans les :

- Jeudi 27 février de 14h à 16h autour des jeux et jouets d'hier et d'aujourd'hui. Dés, osselets, billes, jeux de cordes ou d'adresse, etc., tour d'horizon des jeux des Romains comme de nos grands-parents.
- Jeudi 6 mars de 14h à 16h autour de



l'atelier d'initiation du "petit archéologue". Les activités "ArchiMômes" sont proposées au tarif de 3€ par enfant, sur réservation uniquement, dans la limite de 10 enfants par atelier.

Renseignements et réservations :

Service du Patrimoine

Tél. 06 37 67 73 73

Rendez-vous au Musée archéologique
Place Calvini

Faire des découvertes à la médiathèque

Durant les vacances d'hiver, la médiathèque Villa-Marie propose deux ateliers dédiés aux plus jeunes les :

- Mercredi 26 février à 14h30, atelier I-Pad pour les 6-10 ans
- Mercredi 5 mars à 14h30, atelier Haïku animé par Claire Pantel

A noter également à partir du 5 mars, une exposition sur les livres/objets. Rappelons que la médiathèque possède un fonds de 800 DVD et 10.000 CD à la seule destination des enfants, tous disponibles au prêt. Auxquels s'ajoutent les mangas, BD enfants et autres livres d'heroic fantasy qui leur sont dédiés, et l'atelier de Musique Assistée par Ordinateur (MAO) très prisé de la jeunesse.

Renseignements et réservations :

Médiathèque Villa-Marie

447, avenue Aristide Briand

Tél. 04 94 51 01 89

Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h30,

mercredi de 9h à 17h30, jeudi et vendredi de 14h à 17h30 et samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

www.bm-frejus.fr

En bref..

Année scolaire 2014/2015 : les inscriptions du 17 mars au 4 avril

Pour l'année scolaire 2014/2015, les inscriptions des enfants nés en 2008 rentrant en classe de CP, ainsi que des enfants nés en 2011 rentrant en 1^{re} année de maternelle, se dérouleront du 17 mars au 4 avril selon le calendrier suivant :

- du lundi 17 au vendredi 21 mars pour les enfants nés en janvier, février, mars et avril.
- du lundi 24 au vendredi 28 mars pour les enfants nés en mai, juin, juillet et août.
- du lundi 31 mars au vendredi 4 avril pour les enfants nés en septembre, octobre, novembre et décembre.

Pour toute inscription, pensez à vous munir des pièces suivantes :

- un justificatif de domicile (original et photocopie de moins de 3 mois : factures

EDF, eau, télécom, bail, etc.).

Les factures de téléphone mobiles ne sont pas acceptées.

- Pour les parents hébergés chez une tierce personne : fournir un justificatif de domicile de l'hébergeant (factures EDF ou eau) avec une attestation d'hébergement, ainsi que le récépissé PTT.

- Le Livret de famille (original et photocopies des pages des parents et des enfants)

- En cas de divorce ou de séparation : le jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant (original et photocopie).

- Un certificat de vaccinations délivré sur présentation du carnet de santé (pages des vaccins), du Livret de famille et

d'un justificatif de domicile (originaux et photocopies), par le service Vaccination de la CAVEM. Ce certificat peut être obtenu :

- dès à présent par courriel :

vaccination@cavem.fr

- lors des inscriptions scolaires auprès de la permanence du service Vaccination dans les locaux de la Direction de l'Enfance et de l'Education de la Ville de Fréjus.

- Un certificat de radiation si changement d'établissement scolaire.

A noter :

- Le certificat de radiation n'est pas nécessaire pour le passage de la maternelle en élémentaire.
- Si le changement d'école fait suite à un déménagement, fournir les mêmes pièces.

Aucune inscription ne sera prise si le dossier n'est pas complet.

Direction de l'Enfance et de l'Education

Place Mangin – "Le Florus" Bât. C

Tél. 04 94 17 66 89

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (période scolaire)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h (vacances scolaires)

Service Vaccination de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée (CAVEM)

624, Chemin Aurélien - Tél. 04 94 19 89 55

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



A l'entrée du parc Aurélien, la signalétique patrimoniale fait la part belle aux traces du passé comme aux trésors naturels.

PATRIMOINE

La signalétique pour lire et mieux comprendre la ville

Depuis 2012, la Ville de Fréjus et son service du Patrimoine œuvrent à la mise en place d'une nouvelle signalétique patrimoniale et urbaine. Complétant ou remplaçant celle qui a été réalisée il y a une quinzaine d'années, elle répond aux nouvelles attentes des habitants comme des nombreux visiteurs que notre ville accueille chaque année. Explications.

Cinq parcours pour une flânerie urbaine dans l'histoire

S'inscrivant dans la politique de valorisation du patrimoine mise en œuvre dans le cadre du label "Villes et Pays d'Art et d'Histoire" attribué à Fréjus depuis 1987 par le ministère de la Culture, cette nouvelle signalétique tend à favoriser la découverte par tous les publics des sites emblématiques de l'histoire de notre ville. A ce jour, elle se décline autour de cinq parcours, "Forum Julii colonie romaine", "Fréjus ville médiévale", "Fréjus ville moderne", "Les nouveaux patrimoines des XIX^e et XX^e siècles" et "Le patrimoine

Au cœur de la balade urbaine "Forum Julii, colonie romaine", explications sur le Port romain.



naturel". Un code couleur a été défini pour chacun de ces cycles, repris par les panneaux qui les composent.

Dans le détail, chaque panneau propose un texte de présentation du site, parfois traduit en anglais, et une sélection de visuels tels que des photographies de fouilles, des dessins d'archives, des plans, etc., qui permettent aux visiteurs d'appréhender l'histoire de la ville. Support didactique pour les guides-conférenciers lors de leurs "visites-découvertes" proposées par l'Office de Tourisme, mais aussi pour les sorties éducatives, cette signalétique explique les vestiges archéologiques, le patrimoine bâti, les architectures emblématiques de la ville, ainsi que les découvertes archéologiques faites lors des fouilles. Un espace est laissé libre pour l'ajout d'un QR code qui permettra de télécharger des ressources complémentaires comme des diaporamas, des vues en 3D, des films, des documents audio...

La signalétique se déploie dans la ville

Afin de mettre à jour la richesse du patrimoine historique, archéologique et architectural de Fréjus, cette nouvelle signalétique se déploie progressivement en différents sites de la ville. Ainsi, elle est d'ores et déjà présente sur le bâtiment d'accueil de la gare routière, dans l'enceinte de l'amphithéâtre romain, au parc Aurélien dont elle met en lumière l'emblématique Villa, l'aqueduc et le jardin botanique, et encore à l'entrée de la crypte archéologique du vivier romain. La signalétique se développe aussi dans l'espace urbain, où plusieurs panneaux ont vu le jour : place Clémenceau à proximité de l'Office de Tourisme, au pied du rempart médiéval place Calvin, à la Butte Saint-Antoine située avenue Séverin Decuers et chemin de la Lanterne, à proximité de la Porte d'Orée rue des Moulins. D'autres sont en cours de réalisation pour la Porte des Gaules, la Porte de Rome, le Théâtre Romain, la Lanterne d'Auguste, rue Aubenas et l'ancien secteur des Poiriers où ont été réalisées des fouilles. Ils apporteront les informations utiles à la compréhension de ces lieux riches en histoire.

En bref...

Commerces, activités : du nouveau dans vos quartiers

Créations d'activités, nouvelles gérances, ça bouge dans vos quartiers !

Dans le centre historique

- "Physalis", boulangerie, pâtisserie, traiteur
82, avenue de Verdun
Tél. 04 94 44 17 45
physalis2p1b@gmail.com
- "Elite Combat", vêtements et articles pour arts martiaux et sports de combat
207, rue Henri Vadon
Tél. 06 60 45 27 22
anne.bargier13@bbox.fr
- "Jazz Assurances",
110, rue du Général de Gaulle
(précédemment 16, rue Valère Paulin)
Tél. 04 94 95 08 76
jazz.assurances@orange.fr
- "Princess Center", institut de beauté
96, rue Edmond Poupé
Tél. 06 51 25 91 57
amel-khalisa@hotmail.com

Service Commerce et Artisanat

85, rue Beausset
Tél. 04 94 51 76 01 / 04 94 17 67 21
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Collecte des encombrants et des D3E

Les prochaines collectes des encombrants et des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E) auront lieu du lundi 3 au vendredi 7 mars 2014.

Ces collectes sont gratuites sur inscription auprès de la déchetterie de Fréjus. Encombrants et D3E doivent être déposés dans des tas séparés à proximité l'un de l'autre, uniquement la veille du passage de la benne.

Renseignements et inscriptions :

Déchetterie de Fréjus
Tél. 0 800 009 239 (n° vert)

Emploi du feu : rouge toute l'année

En application de l'arrêté préfectoral du 16 mai 2013 portant modification de la réglementation relative à l'emploi du feu et au brûlage des déchets verts dans le département du Var, l'emploi du feu pour l'incinération des déchets verts est désormais interdit toute l'année en tout lieu du département.

Ils doivent être déposés en déchetterie. Seule est autorisée jusqu'au 31 janvier l'incinération des végétaux issus de travaux agricoles ou forestiers, de débroussailllements obligatoires, ou des végétaux infestés par des organismes nuisibles.

Renseignements :

- Service municipal Forêt, Tél. 04 94 51 97 76
- www.ville-frejus.fr, rubrique Environnement > Préservation et valorisation > Service municipal Forêt
- Déchetterie de Fréjus
Tél. 0 800 009 239 (n° vert)
Route de Bras, quartier La Palissade, Fréjus
Du lundi au vendredi de 13h à 18h, le samedi de 8h à 18h et le dimanche de 8h à 12h.
Se munir d'un justificatif de domicile.



RECENSEMENT

La campagne est lancée !

Depuis janvier 2004, le recensement général de la population qui était organisé tous les sept à neuf ans, a été remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Piloté par l'Institut National de la Statistique et des Enquêtes Économiques (INSEE), ce recensement dit "rénové" a pour principal objectif de produire des informations plus récentes et plus fiables. Lancée le 16 janvier dernier, la campagne se poursuit jusqu'au 22 février.

Le recensement, c'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement, essentiel à la qualité de vie

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découlent les dotations financières que l'Etat octroie au budget communal : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Il est donc capital que les personnes enquêtées remplissent les questionnaires (une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé).

Le recensement, une donnée clef pour les municipales

Du nombre d'habitants dépend également la détermination du mode de scrutin et le nombre d'élus au conseil municipal. Afin de permettre aux communes et aux candidats de préparer

les élections de mars prochains, l'INSEE a communiqué aux mairies les chiffres de la population municipale dès décembre 2013. Ainsi à Fréjus, l'augmentation de la population municipale de 807 personnes (soit 52 344 au total), porte le nombre de conseillers municipaux à 45 contre 43 jusqu'à présent.

Le recensement citoyen, une démarche obligatoire

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire à faire à l'âge de 16 ans. Il suffit de se présenter en mairie munie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité et du livret de famille des parents. À la suite de ce recensement, les autorités militaires vous convoqueront pour la journée de défense et de citoyenneté. Ce recensement permet également d'obtenir l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans, la possibilité de s'inscrire à des concours, examens, et au permis de conduire.

L'info en +

Jusqu'au 22 février, le recensement est à Fréjus

A Fréjus, dans le cadre de la campagne nationale qui se déroule depuis le 16 janvier et jusqu'au 22 février, 8% des logements et leurs occupants sont recensés. Les adresses sont tirées au sort par l'INSEE parmi les 19 secteurs de recensement et leurs occupants reçoivent la visite d'un des sept agents recenseurs identifiables grâce à sa carte officielle tricolore avec photographie et portant la signature du maire. Pensez à la lui demander ! Cet agent vous aidera à compléter les documents nécessaires au recensement.

Le recensement, un geste civique et utile à tous

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Ainsi, il permet d'anticiper les priorités et les besoins des habitants. Par exemple, il sert notamment à prévoir les équipements collectifs nécessaires, à déterminer les moyens de transport à développer. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc.

Ainsi, les derniers chiffres de l'INSEE totalisent une population fréjusienne de 53 069* habitants, population municipale et population comptée à part (militaires, pensionnaires, étudiants, etc.) incluse.

* Populations légales 2011 entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2014 (Source : www.insee.fr)

EXPRESSION LIBRE : TRIBUNE RÉSERVÉE AUX GROUPES DE L'OPPOSITION

Être utiles aux fréjusiens

Notre mandat d'élus d'opposition prendra fin en mars 2014, avec les futures élections municipales. Durant ces six années, nous avons toujours voulu être utiles aux fréjusiens en jouant pleinement notre rôle. Voici quelques-unes des actions que nous avons menées :

- nous avons porté plainte et fait condamner le Clos des Roses ;
- nous avons soutenu l'action judiciaire contre l'entreprise Pizzorno et sa forte condamnation dans la gestion des déchets ;
- nous avons dénoncé aux autorités toutes les obscurités qui entourent la gestion de la Plage de l'Alba ;
- nous nous sommes indignés des passe-droits, des décisions opaques, du copinage, dans la gestion des affaires municipales ;
- nous avons alerté les fréjusiens sur l'accroissement permanent de la dette de la ville ;
- nous avons dénoncé le manque de logement réellement accessible ;
- nous nous sommes étonnés des 750 euros mensuels de frais de représentation pour le Maire, en plus de ces multiples indemnités (750 euros votés par TOUS les élus de la liste conduite par Elie Brun) ;
- nous avons demandé que les travaux pour la sécurisation des zones inondables soient enfin entrepris ;
- nous avons demandé que les vestiges archéologiques découverts lors de travaux soient protégés ;
- nous avons demandé que les cantines de Fréjus soient bio ;
- nous avons exigé la transparence sur la gestion financière de l'Office du Tourisme de Fréjus ;
- nous avons demandé que la ville de Fréjus ait un Maire à plein temps ;
- nous avons demandé que les élus de l'opposition siègent au conseil d'agglomération et que la CAVEM devienne un peu plus démocratique ;
- nous avons demandé des conseils municipaux plus fréquents et à des heures qui permettent à la majorité des citoyens d'y assister ;
- à suivre...

Plusieurs de ces actions ont permis d'obtenir une amélioration de la vie des fréjusiennes et des fréjusiens. Nous vous en parlerons dans le prochain numéro.

Elsa DI MEO et les élus du groupe « Fréjus, c'est chacun de nous ! »
<http://frejuscachacun2nous.over-blog.com/> - 06 29 37 38 45

Le groupe Front National n'a pas souhaité communiquer de texte.

Fréjus-plage, base nature, Saint-Aygulf Coup de propre sur les plages



De nombreux débris - notamment des troncs d'arbres comme celui-ci - viennent s'échouer sur les plages fréjusiennes suite aux coups de mer et aux événements météorologiques pluvieux, comme ceux que la commune a connus juste avant les fêtes de fin d'année.

Comme après chaque coup de mer ou chaque événement pluviométrique d'envergure, les services techniques municipaux procèdent à un nettoyage des plages du littoral fréjusien, depuis la plage des Sablottes jusqu'aux calanques aygulfaises.

Ce fut encore le cas dans les premiers jours de janvier, après les intempéries et pluies qui ont émaillé la période des fêtes à Fréjus. À chaque fois, de nombreux débris dévalent les cours d'eau - l'Argens et le Reyran en l'occurrence - pour venir s'échouer dans la mer et sur

le littoral. Deux options contraires s'opposent alors, entre débarrasser la plage de tous les débris - celle choisie par la ville de Fréjus - et laisser ceux-ci pour atténuer quelque peu l'érosion et l'avancée de la mer.

"Sur Fréjus-plage, Port-Fréjus et la plage de la base (visuel ci-dessus), les engins peuvent procéder au nettoyage mais, dans certaines calanques de Saint-Aygulf, il convient de procéder à un nettoyage manuel." En revanche, les épis des plages de Saint-Aygulf permettent à celles-ci d'être moins touchées...

Fréjus-plage

Aménagement du parking "Schweitzer" : 135 places délimitées et éclairées !



D'ici au 31 mars, l'aire de stationnement "Schweitzer", intercalée entre "le Millenium" et le futur projet d'immeuble de commerces et bureaux, offrira 135 places gratuites et délimitées dans le quartier de Fréjus-plage.

Nous l'évoquions l'été dernier (*Fréjus Infos* n°82, juillet-août 2013), lors de l'aménagement de son nouvel accès par la rue du Docteur-Schweitzer, artère reliant la rue Denis-Papin et l'avenue de Provence. Le parc de stationnement, de fait dénommé parking "Schweitzer", était venu s'intercaler entre les deux programmes immobiliers - réalisé ("Le Millenium") ou dont les travaux vont démarrer (projet d'ensemble de commerces et de bureaux, mené par le groupe SDG) - ayant pris place sur l'ancien stade de Fréjus-plage. Depuis la fin janvier, ce parking est en travaux, entré dans sa phase ultime d'aménagement. Au final (terme des travaux prévu pour le 31 mars), pas moins de 135 places délimitées sont ainsi proposées gratuitement. Ce parking bénéficiera de l'éclairage, et est d'ores-et-déjà pré-équipé en terme de réseaux pour accueillir la vidéosurveillance. Mais, avec ou sans caméras, ce parc de stationnement réaménagé sera sans nul doute apprécié, à quelques hectomètres seulement des plages.

Surveillance des plages : 1^{ère} pré-sélection le 8 février

L'été 2014, c'est maintenant ! Tout du moins en ce qui concerne la surveillance des plages, et le recrutement et la formation inhérents. Une pré-sélection des futurs surveillants est organisée le samedi 8 février à la piscine Maurice-Giuge par les sapeurs-pompiers. Au programme, un 200 m "palmes, masque, tuba", suivi d'une épreuve combinée d'aisance aquatique. "Il s'agit en fait d'un 100 m se décomposant en un 50 m nage libre, puis de l'apnée sur 25 m pour voir comment le candidat réagit dans ce cadre à l'effort et, enfin, 25 derniers mètres en rétro-pédalage", précise le capitaine Florent Dossetti, responsable de la surveillance chez les sapeurs-pompiers.



Les candidats retenus partiront alors sur une formation gratuite, dispensée à travers divers stages jusqu'à début juin et l'ouverture des postes de secours. "Il est impératif d'être majeur, disponible au minimum 2 mois en juillet et août, poursuit le capitaine Dossetti. Mais également d'être vacciné contre l'hépatite B. Et il conviendra de disposer du permis côtier avant le 28 mai."

En savoir +

Renseignements / inscriptions : 04 94 19 87 10
+ d'infos sur le www.ville-frejus.fr

Relations sociales avec les quartiers

Conseillère municipale en charge des relations sociales dans les quartiers, Lisiane Segond tient des permanences mensuelles dans les quartiers suivants, de 16h à 18h, les :

- **lundi 3 février :**
quartier L'AGACHON (centre social ERA)
- **jeudi 6 février :**
quartier TOUR de MARE (maison de quartier)
- **lundi 10 février :**
quartier LA GABELLE (mairie annexe)
- **mardi 11 février :**
quartier SAINTE-CROIX (centre social)

Courant janvier avaient été visités les quartiers du centre historique, de Villeneuve, de Caïs ou encore celui de Bellevue.

En savoir +

Permanences des élus : www.ville-frejus.fr, onglet "mairie - permanences des élus"



Au cœur de la forêt de l'Estérel, à une vingtaine de kilomètres de Fréjus - dont il dépend administrativement - et, côté "06", à une demi-douzaine de Mandelieu, le domaine de Saint-Jean de Cannes (Lou Espendidou au premier plan, L'Escalino au second) compte très exactement 302 parcelles, chacun de ces propriétaires faisant obligatoirement partie de l'A.F.U.L. Si elle n'en est pas à l'origine, l'A.F.U.L. a en revanche suivi le déroulé des récents travaux d'aménagement d'un espace de jeux pour les enfants en contrebas de la salle municipale. Une salle qui, outre les multiples activités notamment orchestrées par l'association "Activ' Saint-Jean", a dernièrement accueilli la galette des Rois de l'association foncière urbaine libre (visuels ci-dessous).

Saint-Jean de Cannes

A.F.U.L. du domaine de Saint-Jean de Cannes : relais et interlocuteur privilégié

A.F.U.L., comme Association foncière urbaine libre. Juridiquement parlant, l'A.F.U.L. est une catégorie d'A.S.L. (association syndicale libre), qui est tout particulièrement adaptée au milieu urbain.

À Saint-Jean de Cannes, l'A.F.U.L. est née dès la naissance du quartier en 1982, successivement présidée par MM. Leman, Calitri, Porquet, Barlot, Desvignes, Cornuault et, depuis 2007 par Patrick Barsimée. Et chaque propriétaire d'une parcelle ou d'un droit immobilier, compris dans l'assiette foncière du domaine, fait obligatoirement partie de l'association. "Sur les deux lotissements du domaine (l'Escalino et Lou Espendidou) sont ainsi répertoriées 302 maisons, et autant de membres de fait de l'A.F.U.L.", précise Patrick Barsimée, membre du bureau depuis 1995. De par la situation géographique du quartier, et aux côtés de la police municipale - un îlotier est à demeure à Saint-Jean -, et des permanenciers de l'état civil, l'A.F.U.L. représente un relais privilégié de la commune auprès des administrés. Sans se substituer pour autant au conseil de quartier. Ce dernier est effectivement né de la volonté du 1^{er} magistrat de doter dès 2001

la commune de comités de quartier (devenus conseils de quartier au lendemain des dernières élections municipales), afin de donner la parole aux habitants et promouvoir une politique de proximité.

Aménagement et conseil...

Et si les deux structures se caractérisent par des traits communs de relais de l'organe municipal et de défense des intérêts des habitants, l'A.F.U.L. ira plus loin, en axant autant ses interventions sur un plan général, relevant de la politique communale, que dans le cadre et l'intérêt particuliers des membres-propriétaires. L'A.F.U.L. du domaine de Saint-Jean de Cannes s'est ainsi constituée en diverses commissions - finances, travaux, sécurité, accueil nouvel arrivant, quartier, informatique et internet... -, et joue un rôle central dans les prises de décisions. Sans mettre de côté les autres domaines, "Saint-Jean de l'Estérel" (l'Escaillon, le Parc résidentiel de l'Estérel, l'Espéoutier) et "Le petit Saint-Jean de l'Estérel".

"Et nous essayons d'associer au maximum les présidents de ces domaines, des amis pour la plupart,

même si certains sont arrivés tout dernièrement."

Au final, l'A.F.U.L. est un interlocuteur indispensable, son avis compte et pèse, comme cela a été le cas ces dernières années dans le cadre particulier de la constitution du PPRIF (plan de prévention des risques incendie de forêt) sur le domaine.

Avec un budget de fonctionnement de 127.000 €, réceptionnés dans le cadre des charges par le syndics gestionnaires et reversés par ces derniers, l'A.F.U.L. s'appuie surtout sur le bénévolat, notamment celui des 9 membres du bureau, élus en AG. Des bénévoles multi-tâches, de "l'entretien des espaces verts à l'installation des illuminations de Noël dans le domaine". Aux côtés du conseil de quartier, des élus - Jacques Lux, mais également Jacques Imbert, récemment disparu -, l'A.F.U.L. s'inscrit bel et bien comme un protagoniste de premier ordre dans la vie du quartier.

A.F.U.L. de Saint-Jean de Cannes

744, rue du Marsaou - Saint-Jean de Cannes
83600 Fréjus - Tél. 04 94 40 38 62 / 06 16 70 15
Courriel : Afu@free.fr





© Olivier de Vault

APPRENTISSAGE ARTISTIQUE

Pleins feux sur l'école de musique et d'art dramatique Jacques Melzer

Créée en 1998 par le regretté concertiste Jacques Melzer dont elle porte aujourd'hui le nom en son hommage, l'école de musique de Fréjus – également d'art dramatique depuis 2011, compte parmi les équipements culturels phares de la ville. Institution discrète et appliquée, elle contribue chaque année avec ses 530 élèves, ses 34 professeurs et sa quarantaine de disciplines musicales et instrumentales, au dynamisme de la vie culturelle locale. Gros plan sur la petite école qui monte...

Dirigée depuis 2006 par Mathieu Fauvel (lire notre encadré page suivante), l'école de musique et d'art dramatique Jacques Melzer forme chaque année plus de 500 élèves – dont le tiers d'adultes – dans les disciplines musicales et instrumentales de leur choix et, depuis plus de deux ans également, aux techniques théâtrales.

Quel statut pour l'école ?

L'école de musique est placée sous statut associatif, ce qui signifie qu'elle est gérée par une association, en l'occurrence l'Association pour la Diffusion des Enseignements Artistiques de Fréjus (A.D.E.A.F.) présidée par Christiane Regnard qui a récemment succédé à Christiane Misse, à la tête de l'association depuis 2007.

Dans le cadre de ce statut, la Ville confie à l'école la mission de service public de dispenser un enseignement artistique de qualité à ses élèves de 5 ans à plus de 77 ans. L'école bénéficie en conséquence pour son fonctionnement d'une subvention allouée par la Ville. Toutes les décisions relatives à son développement et à la mise en œuvre de nouvelles orientations sont prises par le Conseil d'Administration de l'A.D.E.A.F. qui compte 9 membres, dont un représentant de la Ville, à savoir l'Adjoint délégué à la culture, qui y siège de droit.

Ainsi, si l'école de musique et d'art dramatique n'est pas à proprement parler "municipale", elle n'en assure pas moins pour autant la même mission de service public que tout établissement public, école ou conservatoire. De même, si son statut associatif ne lui permet pas de briger, comme c'est le cas de ses homologues municipaux, l'agrément de l'Etat, elle peut néanmoins prétendre à sa "reconnaissance". Une démarche d'ores et déjà initiée par son Directeur Matthieu Fauvel, qui est actuellement en cours. Enfin, la gestion associative n'entame en rien la qualité de l'enseignement, l'ambition de l'école de musique et d'art dramatique de Fréjus étant de former des mélomanes et "amateurs" au sens noble du terme, mais aussi de pouvoir offrir à ceux de ses élèves qui le souhaitent la possibilité de poursuivre leur apprentissage dans les meilleurs conservatoires de France.

Un enseignement diversifié de qualité

L'A.D.E.A.F. s'attache à développer un enseignement diversifié et de qualité. Ainsi, 16 ans après sa création, l'école propose pas moins de 40 disciplines musicales et instrumentales différentes, réparties en 6 départements : claviers, vents, cordes, musiques actuelles, formation musicale et pratiques collectives. S'ajoute à cet apprentissage musical la section d'art dramatique qui a vu le jour en septembre 2011 sous la houlette de Anne Levy, un cours d'art dramatique proprement dit.

Si la plupart des cours sont individuels, l'école de musique a fortement mis l'accent ces dernières années sur les pratiques collectives, avec notamment la création de nouveaux ateliers qui permettent à nombre d'élèves de se produire au sein d'un groupe ou d'un atelier et de s'inscrire dans un projet d'établissement qui ne se limite pas qu'à proposer un cours d'instrument.

De même, à l'instar de nombre de conservatoires municipaux agréés, l'école développe un enseignement qui fait la part belle à la transversalité. Concrètement,



© Olivier de Vaulx

cela consiste à élaborer des projets de concerts et autres représentations faisant appel à différentes disciplines de l'établissement. Ces projets constituent une double opportunité pour les élèves à la fois de se rencontrer entre eux, mais aussi de s'exercer au sein d'un groupe, d'un ensemble, d'une chorale ou d'un orchestre.

Enfin, du premier au troisième cycle, l'enseignement comme les examens qui le sanctionnent, respectent scrupuleusement les règles en cours dans les établissements publics agréés par l'Etat. Et ce afin de permettre à celles et ceux qui souhaitent poursuivre leur cursus d'intégrer aisément le conservatoire de leur choix.

Tous les professeurs de l'école de musique sont des artistes accomplis qui mènent, en parallèle de leur profession d'enseignant, une carrière artistique. Au sens de leur directeur, cette "double casquette" est indispensable pour la bonne transmission de leur savoir. Elle favorise en effet une ouverture sur l'extérieur qui nourrit leur art.

Une école ouverte sur la ville

Loin d'être une institution repliée sur elle-même, l'école de musique est au contraire un équipement largement ouvert sur la ville, où elle a son public de fidèles autant que ses partenaires.

Ainsi, chaque année les occasions ne manquent pas de découvrir les jeunes talents qui y font leur apprentissage : lors par exemple du traditionnel concert de Noël, ou encore du concert de fin d'année qui rassemble sur scène près de 200 de ses élèves. A ces temps forts s'ajoutent tous les quinze jours les auditions des élèves dans les disciplines instrumentales individuelles dans les locaux même de l'école, ainsi que les "Heures musicales", auditions interdisciplinaires qui se déroulent le plus souvent à la Villa Aurélienne. Sans oublier le concert annuel des professeurs au théâtre Le Forum (lire page ci-contre).

En plus de ces opportunités de représentations publiques, l'école a noué des partenariats qui font d'elle un acteur dynamique de la vie culturelle locale. Dans

Si les cours instrumentaux sont principalement individuels, l'école s'est attachée à développer les pratiques collectives.



Portrait Qui êtes-vous Matthieu Fauvel ?

À l'issue de son cursus au Conservatoire de Lyon, puis de Montpellier, il obtient son diplôme d'état. C'est en octobre 2006 que Matthieu Fauvel prend la direction de l'école de musique de Fréjus. Virage à presque 360° pour ce saxophoniste accompli, musicien dans diverses formations classiques, adepte des Big band, ensembles d'impro et autres créations contemporaines, et jusqu'alors professeur au Conservatoire à rayonnement départemental d'Aix-en-Provence. Pas tout à fait 360°, car le musicien est également diplômé en gestion, ce qui constitue un précieux atout pour la bonne mise en œuvre de ses responsabilités à la tête de l'école de musique.



S'il reconnaît "jouer moins qu'avant faute de temps", Matthieu Fauvel n'en est pas moins toujours passionné par son art, et se produit dès qu'il en a l'occasion, comme cela sera le cas lors du concert des professeurs le 23 mai.

ce cadre, son accord de partenariat avec l'Harmonie Aurélienne permet à ceux de ses élèves pour lesquels la pratique collective est obligatoire de valider leur cycle au sein de la formation. De plus, ses liens avec l'association des Amis de la Cathédrale et la paroisse permettent aux élèves de la classe d'orgue de faire leur apprentissage sur un instrument grandeur nature au cœur même de la chapelle Saint-François. Au-delà du territoire communal, l'école de musique Jacques Melzer a noué des liens avec ses homologues, conservatoires ou écoles, de Draguignan, Brignoles, Saint-Maximin ou encore Cogolin) qui favorisent à la fois rencontres et émulation. Enfin, ses bonnes relations avec l'orchestre PACA à Cannes permettent à nombre de ses élèves d'assister chaque année à des répétitions générales de programmes de haut niveau, qui contribuent à la qualité de leur apprentissage et suscitent chez eux le goût des concerts.



Tout au long de l'année, des intervenants spécialisés sensibilisent les enfants des élémentaires à la pratique instrumentale et à l'initiation musicale (Photo : école Turcan).

A la rencontre des écoliers

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Education Nationale, des professeurs dédiés interviennent tout au long de l'année, à raison de 16h par semaine, soit 540 heures par an, auprès des élèves des écoles élémentaires de la ville. Les classes et les écoles sont choisies par la commission qui réunit les représentants de l'Education Nationale et de l'école de musique, après étude des projets pédagogiques proposés par le corps enseignants des écoles élémentaires. Pour l'année 2013/2014, 300 jeunes Fréjusiens de 5 établissements sont concernés par ce dispositif grâce auquel ils réalisent une approche concrète de l'éveil musical, instrumental ou choral.

Le plein de projets pour l'année

Questions projets, le directeur de l'école Matthieu Fauvel, et la nouvelle présidente de l'A.D.E.A.F. Christine Regnard, ne manquent pas d'idées ! Premier en tête de liste pour l'année 2014, la création d'un site internet, attendu des élèves comme du public. Suit de très près la modernisation de la lettre d'information mensuelle de l'école.

Du côté de l'enseignement, Matthieu Fauvel souhaite reconduire l'atelier "Gestion du trac" mis en place au cours de l'année passée, développer le nouvel atelier dédié à la musique ancienne, renforcer la transversalité entre le classique et le jazz et développer la pratique de la musique contemporaine.

Du côté des enseignants, c'est une formation professionnelle sur la relation éducative à l'élève et ses proches qui sera proposée à l'ensemble des professeurs de l'école.

Les infos en +

- **Avis aux amateurs** : Les inscriptions à l'école de musique se déroulent tout au long de l'année. Il reste quelques places dans les sections des instruments à vent (flûte traversière, hautbois, clarinette, basset, trompette, trombone, tuba, chant lyrique) et à cordes (violon, alto, violoncelle, contrebasse, harpe).

- **Rendez-vous inédit** : Les élèves de l'école de musique se produiront pour la première fois au théâtre intercommunal le Forum (salle Cocteau) le mercredi 26 mars prochain à 19h, pour un concert sur le thème de New York interprété par les ateliers jazz, musiques actuelles et tango.

- **A noter dans vos agendas** : Les traditionnels concerts des professeurs au théâtre Le Forum et spectacle de fin d'année au théâtre romain Philippe Léotard auront lieu respectivement les 23 mai et 14 juin prochains.

Ecole de musique et d'art dramatique Jacques Melzer

31, rue de Richery

Tél. 04 94 53 68 48

Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h30, et le samedi de 9h à 12h30

Courriel : contact@ecole-musique-melzer-frejus.fr



Belle démonstration de synergie entre les ateliers chaque année à l'occasion du spectacle de fin d'année.

THÉÂTRE

■ AU THÉÂTRE LE FORUM

Réservations : Tél. 04 94 95 55 55



© Pedro Armay

Cher trésor

Le 21 et 22 février, 20h30

De Francis Veber / Mise en scène : Francis Veber

Avec : Gérard Jugnot, Alexandra Vandemoot, Michèle Garcia, Éric Le Roch, Philippe Beglia, Irina Ninova, Claude Brécourt

François Pignon est de retour dans une satire alerte de notre société ravagée par le goût du fric, l'apparence et les faux-semblants. Rires grinçants assurés ! Cette fois, Pignon apparaît sous les traits d'un chômeur de longue date, sans un sou en poche et délaissé par ses proches...

Une histoire dramatique direz-vous ? Eh bien non car François Pignon a décidé de trouver LA solution qui mettra un terme à ses problèmes. Son idée lumineuse : simuler un contrôle fiscal !

Tarifs : Prestige. Plein 32€ / Réduit 20€

Patrick Bosso

Le 1^{er} mars, 20h30

Le Casino de Fréjus présente "K Marseille" Parce que Marseille est un cas, Patrick Bosso, lui consacre son premier stand up ! Dans "K Marseille" il survole à sa façon les 2600 ans d'histoire de la plus vieille cité de France, mais parle surtout de son actualité : "Tout est dans Marseille, des rires, des pleurs, de la pauvreté, des fainéants, des kalachnikovs, de la mer turquoise, des cités, des clichés, des braves gens, de la politique, des dizaines et des dizaines de nationalités mélangées, des calanques, des travailleurs, des villages, le football, le monde quoi ! Tout est là !"

Tarif plein : 26€ / Tarif réduit : 22€

■ AU THÉÂTRE DE POCHE

Réservations : Tél. 04 94 51 18 23

Tarif : 13 €

Même jour, même heure

Les 21 et 22 février, 20h30

Le 23 février, 16h

de Julien Sigalas par la Cie Croch et Tryole. Manu, Etienne et JB viennent d'avoir leur bac. Les trois copains sont partagés entre le bonheur d'en avoir fini avec le lycée et la nostalgie de se séparer pour leurs études respectives. Ils scellent alors un pacte : se donner rendez-vous dans dix ans, "Même jour, Même heure", comme dans la célèbre chanson. D'ici là, ils ne se donneront plus de nouvelles.

Homme, femme...mode d'emploi

Le 28 février et le 1^{er} mars, 20h30 - Le 2 mars, 16h

Par Sandra Jouet

Savez-vous pourquoi les hommes adorent les chieuses ? Pourquoi ils jettent toujours leur linge sale à côté du panier, pourquoi ils oublient systématiquement les dates d'anniversaires ?

Alors messieurs, venez comprendre ce que les femmes aimeraient entendre ! Cette nouvelle comédie drôle et amusante nous permet de prendre un peu de distance par rapport aux situations vécues afin que l'on puisse parler et comprendre le langage de l'autre.

Constelaciones

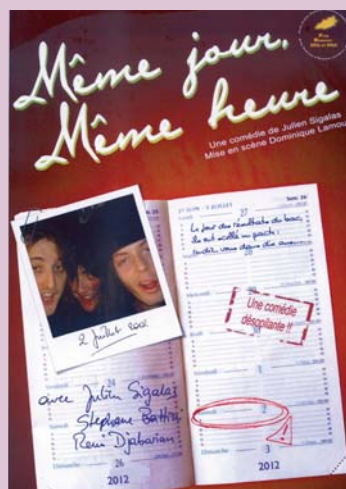
Le 20 février, 14h et 20h30

Spectacle pour 5 danseurs

Chorégraphe : Enrique Cabrera

"Constelaciones" redonne vie au peintre catalan Miró dans une chorégraphie créative et haute en couleurs. Un univers onirique d'une extraordinaire puissance ! Dans cette toute nouvelle création la compagnie espagnole Aracaladanza fait danser la peinture de Joan Miró et notamment sa période de 1939 à 1941, "Constellations". Un régal pour les yeux à découvrir en famille.

Tarifs : Plaisir. Plein 18€ / Réduit 14€



MUSIQUE

TETE / Nu là-bas

Le 8 février, 20h30

Le jeune chanteur-guitariste, influencé par des artistes aussi divers que Bob Dylan, Serge Gainsbourg ou Bob Marley, séduit le grand public avec sa musique au croisement du folk, du blues et de la chanson. En 2004, la mélodie lancinante du titre "A la faveur de l'automne" fait de Tété, sa voix feutrée et la finesse de ses textes une valeur montante de la scène française. Dix ans, mille concerts et un demi-million d'albums vendus plus tard, Tété ballade toujours son élégance old-school aux quatre coins du monde et multiplie les expériences. Ses nouveaux titres se jouent des sens et des allitérations, mêlent profondeur spirituelle et légèreté hédoniste.

Théâtre Le Forum - Tarif : Passion. Plein 26€ / Réduit 18€



© Dimitri Coste

Sacrebleu

Les 7 et 8 février, 20h30

Le 9 février, 16h

Du Jazz par le sextet de Jacques Marcoux qui, du New-Orleans au Swing, nous entraîne dans toutes les nuances du jazz, le bebop, la bossa nova et ses compositions personnelles. Soirées exceptionnelles à ne pas rater !

Théâtre de Poche - Tarif : 13€

Réservations : Tél. 04 94 51 18 23

Musique au cœur de l'Esterel

Le 16 février, 16h30

Trio piano clarinette violoncelle

Alain Pietka, piano - José Xavier Munoz, clarinette - Justine Pere, violoncelle

Tarifs : 15€ / réservation - 10€ / place

5€ - de 25 ans - Gratuit - de 12 ans

Église Notre-Dame des Maures

Les Adrets de l'Esterel

Renseignements et réservation : Musique

au cœur de l'Esterel. Tél. 04 94 40 93 08

L'heure musicale

Le 12 février, 18h30

Villa Aurélienne

Carte blanche

Le 22 février, 18h

Quintette de Jazz

Ecole de Musique Jacques-Melzer

Rue de Richery

Oh'Auditions

Le 8 février, 15h30

Audition classe de Piano

Le 20 février, 18h30

Audition classes de Trompette

et Flûte traversière

Ecole de Musique Jacques-Melzer

Rue de Richery - Entrée libre

BROCANTES

Brocantes

Tous les jeudis, de 8h à 18h

Saint-Aygulf, place de la Poste

Vente de vêtements

Les 9 février et 2 mars,

de 8h à 12h30

Maison de quartier de la Tour de Mare

Renseignements : AQVTDM

Tél. 06 09 01 07 32

Braderie des commerçants

Du 6 au 8 février

Saint-Aygulf, place de la Poste

Cœur historique

CINÉMA

Projection d'éducation linguistique

Le 6 février, 17h30

"Jamais plus jamais"

Le 6 mars, 17h30

"Les experts"

Maison des associations, avenue de Verdun

Entrée libre

Cycle de cinéma italien

Le 23 février, 18h

Le 24 février, 18h et 20h45

"Les équilibristes" de Ivano de Matteo (2012)

en VO sous-titrée

Cinéma la Vox Fréjus, place Agricola

Tarif membre du CIP 5€

Renseignements : Club Italieniste de Provence

Tél. 04 94 83 60 01 / 06 80 15 48 99

ÉVÉNEMENT

Soirée contée

Le 22 février, 20h30

Les conteuses de la Compagnie des Paroleux vous proposent une nouvelle soirée contée placée sous le thème "Sagesse ou folie"... Tout un programme !

Pour adultes et enfants de + de 7 ans

Salle du Sextant, avenue de Provence - Entrée libre

Renseignements : La compagnie des Paroleux - Tél. 04 94 83 16 89

EXPOSITIONS

Fréjus au temps des campagnes Du 1^{er} février au 2 mars

Pour sa 60^e exposition, Josette Avignon, propose aux curieux et amateurs de (re)découvrir le Fréjus au temps des campagnes et du formidable essor économique de notre terroir. Reproductions grands formats de gravures, photographies, et autres documents d'époque guident le visiteur dans un Fréjus inédit. Espace culturel Paul Vernet, tous les jours de 15h30 à 18h30, sauf le lundi.
Renseignements : Office de Tourisme - Tél. 04 94 51 83 83



Exposition-vente Les 8 et 9 février

Exposition-vente de cartes postales, monnaie, bibelots, organisée par le Groupement Philatélique de Fréjus Saint-Raphaël. Fréjus-plage, salle du Sextant - Entrée libre
Renseignements : Groupement Philatélique de Fréjus Saint-Raphaël. Tél 04 94 44 45 74



Les Arts au Soleil

Du 3 au 9 mars, de 14h à 18h

À l'occasion de la Journée Internationale de la femme, l'association Les Arts au Soleil organise une semaine d'exposition autour du thème de la liberté.

De nombreux artistes plasticiens et contemporains seront présents. Programme complet : lesartsausoleil.net ou demander par mail artsausoleil@free.fr
Entrée libre

La photo fait son cinéma Jusqu'au 9 mars, de 14h30 à 17h30

Exposition de photographies de Serge Haouzi. Basé à l'agence Nice Matin de Cannes, Serge Haouzi couvre tous les sujets et aspects de la vie inhérents à la presse quotidienne. 30 ans de reportages photographiques à parcourir les faits divers, le sport, la vie sociale et politique, et bien sur le showbiz. L'année 2013 aura été son 32^e Festival International de Cannes. Tapis rouge, photocall font partie de son quotidien de photographe accrédité, mais aussi les conférences de presse et les rendez-vous dont certains feront bien les unes du journal à travers les années. Villa Aurélienne, tous les jours, sauf le mardi, de 14h30 à 17h30
Renseignements : Office de Tourisme
Tél. 04 94 51 83 83



LES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE

Les conférences du Patrimoine

La céramique moderne à Fréjus
Lucie Vallauri et Henri Amouric, directeurs de recherche au CNRS
> Le 18 février, de 18h à 19h30
Salle Agricola, Maison des associations, avenue de Verdun - Entrée libre

Une heure, une œuvre ... au Musée archéologique

> Le 27 février, de 16h à 17h
"Ordres religieux à Fréjus"
Animation gratuite avec l'entrée du site 2 €

Jeune public

Archimômes

Activités pour les 6-12 ans
Au programme : atelier tissus et tissage, rallye Découverte du cœur médiéval, atelier masques et théâtre, jeu La vie quotidienne d'un petit romain, atelier Le petit archéologue, etc.
> Les 27 février et 6 mars, de 14h à 16h
Rdv au Musée archéologique, place Calvini

Naturamôme

Activités pour les 6-12 ans
Au fil des mois, découvrez la flore exubérante du parc Aurélien
> Le 12 février, de 14h à 16h
Rdv à l'entrée du parc Aurélien
Activités jeune public / Tarif : 3 € par enfant
Réservation au 06 37 67 73 73

Medi@Mômes

Tous les mercredis, 14h30-16h
Activités pour le jeune public (9-12 ans), autour du livre, de la musique ou du numérique !
Rendez-vous à la Médiathèque Villa Marie
Activités gratuites
Réservation au 04 94 51 01 89
Programme détaillé sur : www.bm-frejus.com

Les visites découvertes

"Fréjus et son patrimoine militaire et colonial"

De janvier à juin, les mardis,
Rdv à 14h30 devant l'Office de Tourisme
Tarif : 6 € / pers. / Gratuit - de 12 ans
Supplément de 1,50 € (tarif groupe) pour l'entrée de la pagode

"Fréjus, 2000 ans d'histoire"

De janvier à juin, les lundis
Rdv à 14h30 devant l'Office de Tourisme
Tarif : 6 € / pers. / Gratuit - de 12 ans.

Parcours Cocteau

> Le mardi de 10h à 12h
Rdv à l'Office de Tourisme
Véhicule obligatoire
Tarifs : 6 € / 3 € / Gratuit - de 12 ans

Vivier Romain

La crypte archéologique du vivier romain met en lumière un vivier à poissons d'époque romaine, un système d'adduction d'eau et des arches de l'aqueduc.
> Le mercredi à 14h30
Rdv devant l'immeuble Le Kipling, 305 avenue Aristide Briand
Sans réservations - Tarif : 4 € / Gratuit - de 12 ans

Visites au jardin

Ces visites privilégiées vous feront apprécier au fil des mois la richesse des espèces rares et protégées. Alors ouvrez les yeux et... à vos appareils photos ! Prévoir appareil photo, pique-nique, etc.
Tarifs : 6 €, gratuit - de 12 ans
Les plantes protégées d'hiver
Samedi 22 février
Rdv à 14 h à l'entrée du Parc Aurélien

Renseignements et horaires :

Service du Patrimoine de la Ville de Fréjus
Tél. 06 37 67 73 73

SPORT

Boxe éducative

Finales du championnat départemental
Salle Gallieni - 1^{er} février
À partir de 14h - Organisation AMSLF Boxe
Renseignements : Tél. 04 94 51 02 03

Cyclotourisme

Brevet fédéral 100 km
Dimanche 9 mars
À partir de 14h
Organisation AMSLF Cyclotourisme
Renseignements : <http://amslffrejus.com/index.php>
Tél. 04 94 40 43 23 & Alain Guitay 06 73 91 75 77

Handball

Nationale 2 masculine
Salle Jean-Vilain - 15h
15-02 (J15) : AMSLF - CS Marseille Prov. HB

Football

Championnat National
Stade Pourcin - 20h (horaire à confirmer)
7-02 (J20) : Étoile FC - Vannes
1-03 (J22) : Étoile FC - Luçon
Division d'Honneur
Stade Louis-Hon, Saint-Raphaël - 15h
9-02 (J14) : Étoile FC 2 - Antibes Juan-les-Pins
23-02 (retard J9) : Étoile FC 2 - Gardanne
2-03 (J16) : Étoile FC 2 - Martigues 2

Basket-ball

Excellence région masculine
Gymnase des Chênes - 20h30
1-02 (J13) : FVB AMSLF - US Cagnes/Mer
15-02 (J15) : FVB AMSLF - Vence BC
Excellence région féminine
Gymnase des Chênes - 15h
9-02 (J13) : FVB AMSLF - Cavigal Nice Basket

Volley-ball

Nationale 2 masculine
Salle Sainte-Croix - 20h
8-02 (J14) : AMSLF - US Saint-Egrève
Nationale 3 masculine
Salle Sainte-Croix - 15h
9-02 (J13) : AMSLF 2 - Mandelieu/Napoule
Pré-Nationale féminine
Salle Sainte-Croix
8-02 (J15, 17h) : AMSLF - Sainte-Maxime VB
22-02 (J17, 20h) : AMSLF - O. Antibes/Juan VB

Tennis de table

Nationale 2 masculine - phase 2
Salle Jean-Vilain - 17h
22-02 (J3) : AMSLF 1 - Montaud St-Etienne 1
Nationale 3 masculine - phase 2
Salle Jean-Vilain - 17h
22-02 (J3) : AMSLF 2 - Sud-Est Rhône TT 2

CONFÉRENCES

Université de l'Est Varois

Le 10 février, 18h
"Académie Française : les rhumatismes de la vieille Dame" par M. Tinelli
Le 17 février, 18h
"La guerre de cent ans", par Mme Desmoulins
Maison des Associations, av. de Verdun
Entrée libre
Renseignements : Tél. 04 94 95 16 42

Musée des Troupes de Marine Le 18 février, 18h30

"Niger, cœur stratégique de l'arc de crise sahélo-saharien" par le Colonel Hervé Pilette, Chef de corps de l'EMSOME - Entrée libre
Renseignements : Tél. 04 94 17 86 55

Connaissance du Patrimoine

Le 25 février, 18h
"Palais et châteaux de Côte d'Azur", par Armelle et Laurence Brucelle
Maison des Associations, av. de Verdun
Entrée libre
Renseignements : Tél. 04 94 51 09 52

Café des talents

Le 22 février, 17h30
Rencontre avec Jean Feijoo, artiste peintre
Hôtel Arena
Entrée gratuite / Sur réservation
Tél. 04 94 51 83 83

Le ^{THÉÂTRE}FORUM
FRÉJUS

VENDREDI

14/02

20 h 30

LA ROSE TATOUÉE

DE TENNESSEE WILLIAMS
AVEC CRISTIANA REALI
MISE EN SCÈNE DE BENOÎT LAVIGNE

© DR - Le Forum - I - 1032276, 2 - 1029470, 3 - 1029471

XIII
XIV

INFO / RÉSA

04.94.95.55.55

-

WWW.AGGLOSCENES.COM

ticketnet.fr 